
Objet : CONTRATS DE PRÊT

L'an deux mille vingt-six, le 08 juillet, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, à la salle des fêtes de Montescot, sous la présidence de Monsieur Jean-André MAGDALOU, Vice-Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	14	Pour :	13
En exercice :	14	Vote :	Contre : 0
Présents :	11	Abstention :	0

Présents : Benoît ARMEN, François BONNEAU, Damien BRINSTER, Aline COGEZ, Myriam DARDENNE, Jean-André MAGDALOU, René MONTALAT, Jean ROMEO, Magali ROUGÉ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT.

Absent excusé : Thierry DEL POSO.

Absents excusés ayant donné procuration : Marie-Ange DESTAVILLE donne pouvoir à Jean-André MAGDALOU
Christophe MANAS donne pouvoir à Aline COGEZ

Secrétaire de séance : Myriam DARDENNE

Date de convocation : 1^{er} juillet 2026

Le Président expose à l'assemblée,

Afin de faire face aux besoins de financement d'un programme de travaux de voirie et de réseaux d'eau potable, il est proposé au Bureau de contracter deux prêts selon les propositions suivantes par le Crédit Agricole :

✚ Montant du prêt budget Général : 2 000 000€

- 1) 1 400 000 € sur 20 ans à 4,40%
- 2) 600 000 € sur 20 ans à 2,90%

✚ Montant des deux prêts budget Eau potable : 1 000 000€

- 1) 600 000 € sur 20 ans à 4,40%
- 2) 400 000 € sur 20 ans à 2,90%

- ✚ Périodicité : trimestrielle
- ✚ Amortissement constant
- ✚ Remboursement anticipé : total ou partiel possible moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
- ✚ Frais de dossier : 0,14% du capital emprunté avec un minimum de 150 €

EN CONSÉQUENCE LE BUREAU APRÈS EN AVOIR VALABLEMENT DÉLIBÉRÉ, ET A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS,

✚ **ACCEPTE** de contracter un prêt de 2 000 000,00 €, pour le budget Général et un prêt de 1 000 000 € pour le budget Eau potable auprès du Crédit Agricole ;

✎ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les contrats à intervenir ;

✎ **DIT QUE** les crédits nécessaires au paiement des échéances seront prévus aux budgets respectifs de l'EPCI.

✎ **CHARGE** le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente délibération qui sera portée à la connaissance du conseil de communauté.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**

